

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

SAINT MAMET - Le jeudi 25 avril 2024

Présents : AMIRAL Alain – BAUGER Patrice - BENET Mickaël – BLANC Serge - BUREAU Jérôme - CANAL Jean-Luc - CAYROU Jérôme - CAYROU Laurent - CEYTRE Frédéric - CHABASSEUR Noémie - FERRAND Philippe - GILIBERT Frédéric - MARTRES Laurent - RAYNAUD-DUFFAYET Yolaine - BILLOUX Béatrice - FOURCAT Stéphanie

Excusés : ANDRIEU Jérôme - AURIACOMBE Chrystelle – BREGNARD Pierre - CARRIER Jean-Paul - CHASSARD Yannick - COULOMB Jean-Paul - FREYSSIGNET Pascal - ROUQUET François - CL GREFF Cyril -

Invités : Didier PRAT, chef de centre de Saint-Mamet et son président d'amicale Patrick MERLE

DEBUT DU CA :

Le président Laurent MARTRES ouvre la réunion à 19h00.

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, le PUD propose une minute de silence pour nos collègues Guillaume MAGNE et Pierre PINQUIER.

ORDRE DU JOUR

- **CONGRES DEPARTEMENTAL**

Présentation du programme (cf annexe 1)

Des expositions d'anciens et nouveaux véhicules sont prévues.

Il y aura également des manœuvres secours routiers et de JSP ainsi qu'une présentation d'un drone.

A ce jour un stand de commerçant est confirmé. L'amicale facturera l'emplacement.

Le repas est fixé à 28 € (cela comprend également le « casse-croûte » du matin ainsi que le cadeau au centre.

La convention avec le don du sang sera signée à la suite de l'Assemblée Générale

Il sera remis les insignes d'animateurs lors de la cérémonie.

6 médailles seront également remises.

Cette année, il n'y aura pas d'allocutions car nous serons en période de réserve pré-électorale

- **ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite aux démissions de Marion PRACH BOUISSOU, Philippe SERANTONI et Cédric RAMADIER, nous avons cette année 10 postes vacants

Nous avons reçu 8 candidatures :

Commandant Jérôme CAYROU – CIS Vic sur Cère
Adjudant-Chef Yannick CHASSARD – CIS Murat
Adjudant-Chef Roger COUDERC – CIS Neussargues
Caporal Cosmin CUFNER – CIS Condat
Adjudant-Chef Emilia PAGIS – CIS Mauriac
Caporal Lucie PIGNOL – CIS Murat
Adjudant-Chef Yolaine RAYNAUD-DUFAYET – CIS Mauriac
Adjudant-Chef Romaric TEISSIERES – CIS Saint-Mamet

Le bureau de vote sera tenu par Patrice BAUGER, Serge BLANC et Stéphanie

- **CONGRES REGIONAL**

Pour rappel, il aura lieu le samedi 16 novembre 2024, l'organisation est en cours. Un maximum de choses sera réalisé avant l'été.

- **CROSS ZONAL**

Le bilan financier est plus que positif de 5 157 €, cela compense le championnat de France de VTT où nous étions déficitaires de 4 439 €.

Il est proposé d'offrir 250 € en chèque cadeau Cantal au speaker qui a animé toute la manifestation. Les membres votent pour à l'unanimité.

La date du vendredi 17 mai a été retenue pour organiser la soirée de remerciement pour les bénévoles, un apéritif dinatoire aura lieu au tempo express qui nous propose une formule à 18.50 € par personne (apéritif, buffet salé sucré, vin et café compris)

- **CALENDRIERS**

Cette année, nous avons 1 centime d'augmentation par calendrier. Les bons de commande sont partis dans les centres par mail et courrier.

Il est impératif que les calendriers soient livrés mi-juillet pour les petits centres qui font leur tournée en été avec les maisons secondaires.

- **JSP**

Jérôme CAYROU informe que nous ne serions pas dans la légalité concernant le compte bancaire détenu par la section départementale car elle n'existe pas en préfecture. Il va falloir créer une ligne budgétaire dans la comptabilité de notre union pour reprendre la trésorerie de la section. Jérôme doit se renseigner auprès du service juridique de la fédération.

Lors de la réunion du comité pédagogique du mois de janvier, le règlement intérieur a été approuvé. Une charte départementale est désormais signée par chaque animateur.

Création d'une micro-section JSP à Montsalvy à la rentrée 2024, l'effectif serait de 5 à 8 jeunes, formés sur 3 à 4 ans. David RAOUX en sera le président.

Il faudrait peut-être augmenter l'effectif car il y a toujours de la perte de charge surtout sur 4 ans.

Du matériel informatique et des casiers ont été achetés par la section départementale.

Une subvention de 2 000 € a été demandée par le SDIS au Conseil Départemental pour la mise en route de cette micro section.

Jérôme CAYROU informe que le SDIS envisage d'ouvrir d'autres micro sections.

Nous avons 15 jeunes présentés au brevet et seulement 3 qui devraient intégrer nos rangs.

Jérôme fait part de son inquiétude par rapport à l'investissement des jeunes et leurs motivations.

Concernant l'achat des tenues, notre union financera les tenues sport, un tee-shirt et un short.

Des sacs de sport seront également achetés, le crédit agricole pourrait peut-être les financer, un rendez-vous est prévu pour en discuter.

Le logo des JSP a été changé suite à la validation du comité départemental. Un devis a été demandé pour une commande de 200 pièces.

Il est envisagé d'acheter des calots en remplacement des casquettes, cela serait financé par la section départementale.

Les JSP devront passer le PSE 1. L'obligation est d'avoir le PSE1 pour passer le brevet, par contre pour les jeunes de – de 16 ans, l'attestation leur sera délivrée que lors de leur seizième anniversaire.

• **FORMATION**

Jérôme BUREAU présente un bilan de la commission formation sur plusieurs sujets.

Dans le cadre de la certification Qualiopi, nous devons demander à un instructeur de superviser nos formateurs lors des formations, Landry DAMIGON s'est proposé de le faire. Il devra donc se rendre sur plusieurs formations (intervention d'une heure environ). Il lui sera remis une carte cadeau de 20 € pour chaque intervention.

Quotas de formations à faire pour pouvoir être recyclé par notre udsp en tant que formateur :

Pour les actifs : 4 jours de formation dont au moins trois en secourisme

Pour les anciens : 2 jours de formations par an

Beaucoup de formateurs ne font pas de formations pour l'udsp, on fonctionne avec moins de 10 formateurs alors qu'on a de plus en plus de demande.

C'est bien dommage car c'est grâce à notre activité de formation que nous pouvons financer notre commission solidarité qui vient en aide à nos collègues de plus en plus fréquemment.

Concernant notre appel à candidature pour être formateur EPI (incendie et extincteurs), nous avons eu plusieurs candidatures. Une date de formation sera prévue dans le 2^{ème} semestre.

De plus il est envisagé de passer au matériel virtuel pour ces formations EPI. Plusieurs devis sont en cours et une démonstration sur site est prévue.

Point de vue budget : achat de matériel : 3500 €, auquel il faut rajouter une licence mensuelle de 269 € mensuelle. Actuellement nous payons environ pour 3800 € de location d'extincteurs par an.

Une décision sera prise après essai du matériel.

Concernant les tarifs préférentiels pour les employeurs de SPV, il pourrait être proposé :

30 % sur le prix des formations, avec un dédommagement du SDIS de 20 % envers l'ud.

Il faudra également mettre en place des règles par rapport aux effectifs, la liste des 134 entreprises et savoir celles qui utilisent la convention.

Ceci reste à discuter avec la direction du SDIS.

Concernant le recrutement du formateur à mi-temps, nous avons 2 candidats, Gabriel COQUILLARD et Jérôme BUREAU, Gabriel n'a pas pu avoir l'accord de son employeur pour un temps partiel, donc c'est Jérôme qui commencera le 2 mai prochain.
Le salaire sera donc de 900 € net.

- **CONVENTION ET PRÊT DU TRAFIC UDSP**

N'ayant pas eu de nouvelles de Yannick CHASSARD concernant son travail sur la convention, Laurent CAYROU et Chrystelle AURIACOMBE vont se charger de finaliser ce dossier.

- **TERROIRS ENGAGES**

Laurent MARTRES a récupéré un powerpoint de l'UDSP03 pour présenter aux centres.

Il faut recenser les spv qui sont artisans, agriculteurs vendeurs, commerçants, libéraux afin de les répertorier dans un annuaire national en vue de favoriser leur activité et de les valoriser.

Jérôme CAYROU a déjà une liste.

Les personnes en charge de cette opération sont : Frédéric CEYTRE, Chrystelle AURIACOMBE et Jérôme CAYROU pour la partie SDIS.

Pour l'arrondissement de Mauriac, il sera demandé à Jean-Paul COULOMB et Emilia PAGIS.

- **REGLEMENT INTERIEUR**

Après les statuts, il nous faut revoir le règlement intérieur. Un groupe de travail sera mis en place lors du prochain CA. C'est François ROUQUET qui mènera le projet.

Nous pourrions également proposer un statut type aux amicales afin de leur faciliter le travail.

- **COMMISSION SOLIDARITE**

La commission propose à la validation 2 aides pour les dossiers suivants :

- Une aide de 600 € pour un collègue qui a dû être hospitalisé avec des frais non pris en charge. Son amicale a procédé à la même aide.
- Une aide de 800 € pour un collègue qui a eu un grave problème de santé il y a quelques mois et qui ne pourra reprendre son activité dans l'immédiat. Sa compagne a dû rester auprès de lui durant plusieurs mois, mettant son activité d'auto-entrepreneur en suspens et a dû se rendre à Montpellier pour plusieurs rendez-vous. Le couple rencontre des difficultés financières. Son amicale lui a versé 1 700 €.

Ces deux aides sont validées.

Pour rappel, quand la situation le nécessite, nous pouvons contacter une assistante sociale du conseil départemental pour nous aider à traiter les dossiers.

Nous avons été informés qu'un ancien sapeur-pompier a été victime d'un accident domestique grave, il est prévu que des membres de la commission aillent rencontrer son épouse d'ici quelques jours.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Nous envisageons de souscrire une carte gold qui couvrirait les assurances lors des réservations d'avions en autres. La carte coûterait 5 € de plus par mois.

Les portes clés que nous avons achetées pour le cross zonal et pour nos adhérents seront remis lors du congrès départemental à chaque représentant du centre afin qu'ils soient distribués rapidement.
Journée des pupilles : la date fixée est le samedi 25 mai avec une épreuve de karting le matin et repas au restaurant à midi.

Laurent CAYROU remplacera notre PUD pour la cérémonie de prise de commandement du Colonel Yannick TARDIEU le samedi 4 mai 2024.

Renault, partenaire de la FNSPF a attribué un VTP (trafic) par région, les 3 autres présidents de l'Union Régionale ont voté pour que ce soit le Cantal qui en bénéficie. Ce véhicule sera attribué au sdis qui devra l'assurer. Il servira principalement aux JSP, au sport, etc

Concernant le tour de France, nous aurons le car de la fédération au cœur du village pour la promotion des GQS, du volontariat, de l'ODP. Il faudra des personnes pour assurer une permanence. Nous devons accueillir la caravane de 16 personnes. Ils seront hébergés à la caserne et l'union prendra en charge le repas du soir et le petit-déjeuner.
Il sera également possible qu'un nombre défini de sapeurs-pompiers puissent intégrer la caravane sur l'étape Aurillac-Villeneuve sur Lot. Un VTP ira les récupérer en fin de journée.

Prochain CA : jeudi 13 juin à 19h00 au SDIS.

Laurent CAYROU propose qu'un cadeau soit remis aux membres du CA qui ont fait de nombreuses années et qui finissent leur mandat à cause de la limite d'âge. Il faudra également tenir compte de l'investissement. Il faut travailler sur un barème. A voir lors d'un prochain CA.
Il est également prévu de voir s'il est possible d'avoir des échelons sur les médailles UD.

Patrice BAUGER demande des lots pour l'estive (vente d'enveloppes gagnantes) et la journée pêche. A transmettre au bureau de l'UDSP.

Philippe FERRAND fait un retour sur la réunion des anciens à Paris, il évoque une question nationale, lors du départ à la retraite des anciens on perd leur trace. Il faudrait les répertorier pour les informer qu'ils peuvent rester dans le système associatif. Jérôme CAYROU propose de passer par le service volontariat. Il faut réfléchir comment le mettre en place.
Il a été demandé également que les + de 85 ans ne cotisent plus à la fédération. Le président de la Fédération va voir se qu'il est possible de faire.

Stéphanie informe que la fédération a une boutique en ligne avec des tarifs affichés en ligne pour le grand public et pour les pompiers. Ces tarifs sont différents.
De plus pour les diverses manifestations organisées par l'ud ou les amicales, il est possible de commander en gros des objets que nous aurions en dépôt vente. On renvoie que ce que l'on n'a pas vendu.
Il serait peut-être intéressant de demander aux amicales si cette opération peut les intéresser et commander en gros via l'ud sur une période donnée où il y aurait un certain nombre de manifestations.

Michaël BENEY informe que Vincent BONNIN a été contacté par une association pour organiser un challenge comme celui réalisé pour Eric DOIN l'an dernier afin de récolter des fonds. Elle a demandé si les pompiers voulaient participer. Vincent souhaiterait la présence des véhicules de Pierrefort et des véhicules récents via le SDIS. Il demande si l'udsp pourrait être co-organisateur sur cet événement. Cet événement aura lieu le 29 septembre. A rediscuter quand le projet sera plus avancé.

L'ordre du jour étant épuisé, fin du CA : 21h30

Compte-rendu rédigé par Stéphanie FOURCAT

Signature des membres du Bureau :

L. MARTRES

F. CEYTRE

Y. RAYNAUD DUFAYET

L. CAYROU

C. AURIACOMBE

F. ROUQUET

J. BUREAU

N. CHABASSEUR



PROGRAMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAINT-MAMET – Samedi 1^{er} juin 2024

- 9h00 Accueil salle polyvalente + bureau de vote
- 9h30 Assemblée Générale
Remise cadeau au champion de France
Signature de convention avec Monsieur Albert VINAS de la Fédération Française du Don du Sang Bénévole (FFDSB).
- 11h00 Pause - Accueil des autorités
Manœuvre J.S.P.
- 11h30 Défilé vers le monument aux morts
Cérémonie
- Passation du drapeau UDSP
 - Remise de médailles et récompenses associatives
 - Dépôts de gerbes
- 12h15 Cocktail offert par la municipalité de Saint-Mamet – Salle polyvalente
- 13h Repas ouvert au public
- 14h30 à 17h Animations, stands, expositions de matériels et véhicules
Manœuvres et démonstrations
Village des producteurs

NB : la célébration de la journée nationale se fera ultérieurement.